

COM' ^{#35 JAN 2017} CHEZ NOUS

Le journal des locataires de Val d'Oise Habitat

val
d'oise 
le département
Val d'Oise Habitat

Meilleurs
VOUX 2017

LE MOT DU PRÉSIDENT

**L'ÉDITO DU
PRÉSIDENT**

ZAP' TERRITOIRE

L'OPIEVOY

FENÊTRES SUR COUR

**L'ATELIER DES
COMPAGNONS
BÂTISSEUR**

L'INTERVIEW

**UNE RESPONSABLE
DE SECTEUR**

LE CONSEIL D'ENTRETIEN

**LES BONNES
RÉSOLUTIONS DE 2017**

Directeur de la publication :
Xavier Haquin, Président de Val
d'Oise Habitat

Rédaction :
Service communication de Val d'Oise
Habitat

Réalisation : Val d'Oise Habitat

Mise en page : Val d'Oise Habitat

Photos : Triologic / Fotolia

Impression en France par Interplans.

Contact :
Service_com@valdoisehabitat.fr
Tél : 01 34 41 64 67

Val d'Oise Habitat

1 avenue de la Palette
CS 20716
95031 Cergy Pontoise Cedex
www.valdoisehabitat.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR :



UNE NOUVELLE ANNÉE

Les fêtes de fin d'année passées, Val d'Oise Habitat profite de ce numéro pour vous souhaiter ses meilleurs voeux pour l'année 2017.

Vous trouverez dans ce nouveau numéro de «Com' Chez Nous» de nombreux articles de proximité, des astuces pour les fêtes. Le rapprochement entre Val d'Oise Habitat et l'Opievoy est également évoqué, qui fera de Val d'Oise Habitat le premier bailleur public social du département.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et nos meilleurs voeux pour cette année 2017.

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'édito du Président.....p.3

ZAP' TERRITOIRE

L'OPIEVOY.....p.4

Retardataires enquête SLS.....p.8

VOH et ses réseaux sociaux.....p.8

Eviter les coupures APL.....p.9

FENÊTRES SUR COUR

L'atelier des compagnons bâtisseurs.....p.12

La ressourcerie.....p.13

Le père Noël à la Seville, Cergy.....p.13

Campagne de propreté, Gonesse.....p.14

L'INTERVIEW

La responsable de secteur.....p.16

Communes de Paris, Garges-les-Gonesse.....p.17

LE CONSEIL D'ENTRETIEN

Bonnes résolutions 2017.....p.18

ESPACE DETENTE

Les recettes anti-gaspi.....p.19



2017 : NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAUX DÉFIS !

Chers locataires,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2017 vous apporte, à vous et à vos proches, réussite, joie, bonheur et santé.

Pour notre office, 2017 sera l'année de tous les défis avec de nombreux changements : intégration de 10 000 logements et de plus de 150 salariés suite à la dissolution de l'Opievoy, une nouvelle direction générale, avec un Directeur général projet et une secrétaire générale nouvellement arrivés...

Cette intégration s'est bien déroulée et je tiens à remercier l'ensemble des équipes qui ont permis que ce rapprochement se fasse sans rupture de service pour nos locataires.

Ainsi, que vous soyez ancien locataire Opievoy ou locataire VOH de longue date, vos interlocuteurs demeurent identiques et restent à votre service pour que la transition se fasse le plus simplement possible...

En absorbant ces nouveaux logements, nous devenons le premier bailleur social du département et un maillon essentiel de la politique publique du logement du Val-d'Oise. Plus que jamais, nous sommes au service des Valdoisiens et du territoire.

J'aurais l'occasion de vous en parler de vive voix, puisque comme lors de mes deux premières années de mandat, je viendrai à votre rencontre lors de permanences organisées au cœur de nos résidences.

Une nouvelle fois, je vous souhaite une très belle année 2017.



L'OPIEVOY

Au 1er janvier 2017, les logements valdoisiens de l'OPIEVOY (Office Public Interdépartemental de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines) intégreront le patrimoine de Val d'Oise Habitat.

Ce rapprochement qui résulte de l'application de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renové (dite ALUR), parue au journal officiel le 24 mars 2014, modifie en profondeur la gouvernance de l'office OPIEVOY ainsi que son fonctionnement.

Ce projet offre l'opportunité aux locataires de se rapprocher des instances de décision de l'Office et d'assurer une meilleure prise en compte des particularités inhérentes à chaque commune dans lesquelles nous sommes implantés.

UN DÉFI DE TAILLE

Le défi est de taille pour Val d'Oise Habitat puisque l'intégration de plus de 9000 logements et d'environ 160 nouveaux collaborateurs suppose de redéfinir profondément notre office ainsi que notre stratégie patrimoniale.

Sous l'impulsion du Président du Conseil départemental, Arnaud Bazin, Xavier Haquin, Président de Val d'Oise Habitat s'est d'ores et déjà engagé pour que l'office départemental mette en place un plan ambitieux de travaux sur le patrimoine intégré et un renforcement de nos diverses implantations territoriales afin d'être au plus proche des locataires, gardant l'objectif de mettre la proximité au cœur de notre action.

La réussite de ce projet repose sur l'implication et les efforts conjugués d'un conseil d'administration, des équipes de direction formées et qualifiées et du grand professionnalisme de l'ensemble des agents de proximité qui œuvrent au quotidien pour vous apporter un service de qualité.

DES ÉQUIPES DE PROXIMITÉ RENFORCÉES

Pour assurer l'implantation sur 10 nouvelles communes (Bezons, Le Plessis Bouchard...) à partir du 1^{er} janvier 2017 et améliorer la qualité de service aux locataires, Val d'Oise Habitat renforcera ses équipes de proximité. En effet, aux 3 agences déjà en place actuellement

à Cergy, Argenteuil et Villiers-Le-Bel, 2 agences et 1 antenne de l'OPIEVOY seront intégrées. Il s'agit des agences de Saint-Ouen-l'Aumône et de Sarcelles ainsi qu'une antenne à Persan.

Ce transfert garantit le maintien de vos conditions actuelles de location, sans le moindre changement. Cela n'aura pas d'incidence sur les éventuels travaux d'entretien programmés, qui seront bien réalisés. Votre loyer et vos charges demeureront inchangés et vos interlocuteurs de proximité resteront les mêmes.

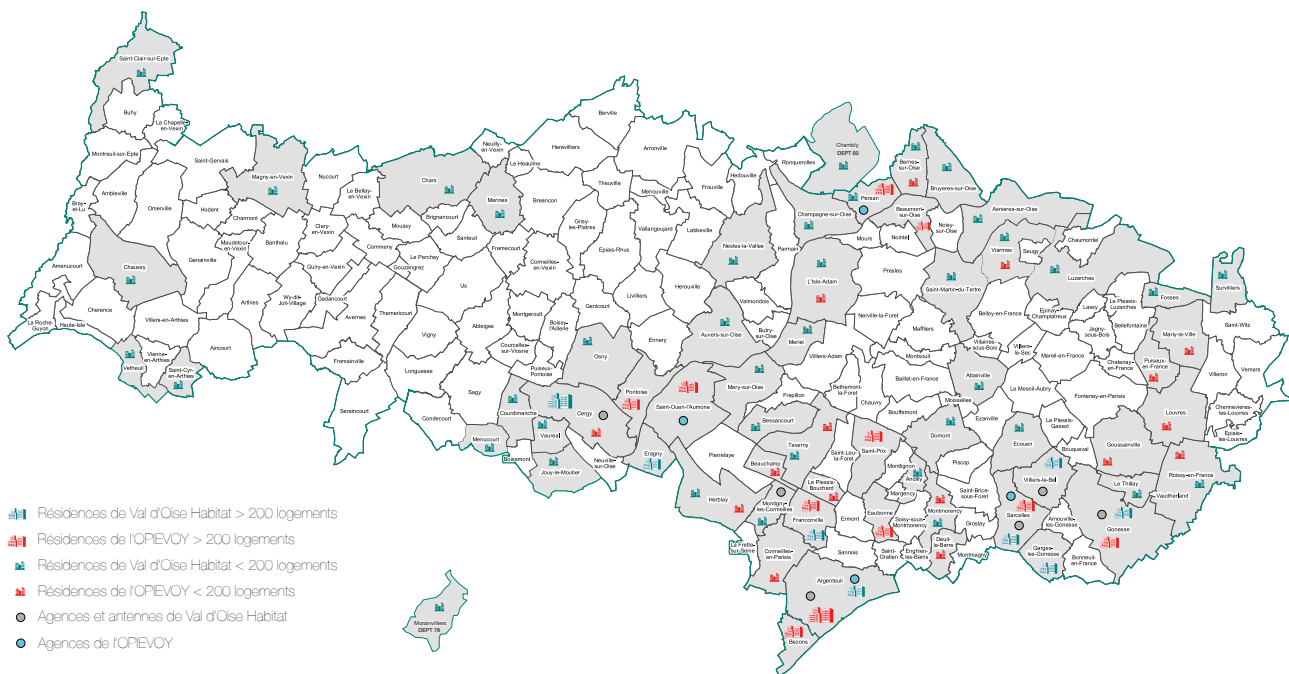
LE PARCOURS RÉSIDENTIEL

Notre mission de service public se traduit par la qualité de notre gestion au quotidien auprès des familles. L'une des priorités de l'office est de faciliter le parcours résidentiel de ses locataires en leur proposant des logements adaptés.

Il s'agit, par exemple, d'encourager les seniors à s'installer dans des logements plus petits et mieux adaptés à leurs besoins, en assurant la prise en charge et l'organisation du déménagement, tout en veillant au maintien du coût du loyer au mètre carré.

Val d'Oise Habitat porte également des projets de maisons intergénérationnelles avec des logements dédiés aux aînés. En janvier, la 4^{ème} maison intergénérationnelle de Val d'Oise Habitat sera livrée au sein de la commune de Montigny-Les-Cormeilles.





NOS AGENCES ET ANTENNES DE PROXIMITÉ

Agence de Cergy

Rue de la Croix Saint-Sylvère
95 000 • Cergy
Tél 01 34 43 42 90
Mail agenceouest@valdoisehabitat.fr

Agence d'Argenteuil

11, Boulevard du Général Leclerc
95 100 • Argenteuil
Tél 01 30 25 66 04
Mail agencecentre@valdoisehabitat.fr

Agence de Sarcelles

22, rue de l'Escouvrier
95 200 • Sarcelles
Tél 01 39 94 62 69
Mail agence.sarcelles@valdoisehabitat.fr

Antenne de Persan

3, rue Marcel Cachin
95 340 • Persan
Tél 01 30 28 74 00
Mail antenne.persan@valdoisehabitat.fr

Agence Est de Villiers-le-Bel

10, avenue du 8 mai 1945
95 400 • Villiers-Le-Bel
Tél 01 39 90 06 26
Mail agenceest@valdoisehabitat.fr

Agence de Saint-Ouen-l'Aumône

82, avenue de Verdun
95 310 • Saint-Ouen-l'Aumône
Tél 01 34 48 57 70
Mail agence.saintouenlaumone@valdoisehabitat.fr

Antenne de Montigny-Lès-Cormeilles

142, rue du Général-De-Gaulle
95 370 • Montigny-Lès-Cormeilles
Tél 01 39 32 73 55

Antenne de Gonesse

63 square du Nord
95 500 • Gonesse
Tél 01 30 11 61 41

**Nous vous rappelons que vos agences de proximité ne changent pas
et que votre interlocuteur privilégié demeure votre gardien.**

UNE NOUVELLE ORGANISATION

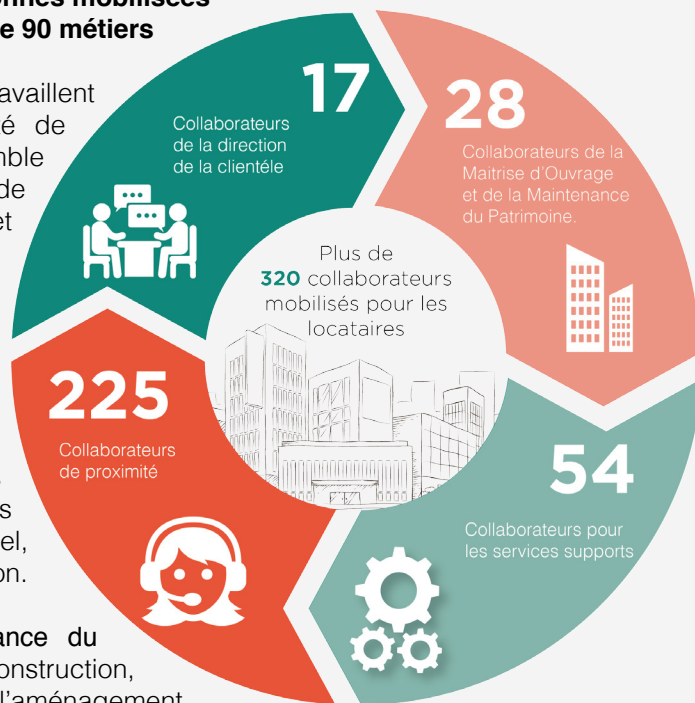
Une organisation de plus de 320 personnes mobilisées pour la qualité de service au travers de 90 métiers

Les services de proximité travaillent quotidiennement à améliorer la qualité de vie dans vos résidences sur l'ensemble du département. Répartis au sein de cinq agences locales, 151 gardiens et employés d'immeuble ont notamment en charge la propreté des immeubles.

Basée au siège, la **direction de la clientèle** assure l'encadrement des services de proximité. Elle traite ainsi les demandes de logement, assure l'accompagnement social des familles et gère les attributions de logements dans une logique de parcours résidentiel, pouvant aller jusqu'à la location-accession.

La **Maîtrise d'ouvrage et la Maintenance du patrimoine** regroupent les métiers de la construction, de la maintenance et de la réhabilitation: l'aménagement du territoire, le renouvellement urbain, les rénovations, construction de nouveaux logements, l'entretien courant du patrimoine (chauffage, ascenseurs, etc.).

Les **ressources et services supports** sont les fonctions qui soutiennent les différentes entités de l'établissement: comptabilité, ressources humaines, communication, moyens généraux, informatique, commande publique, etc...



LA NOUVELLE DIRECTION GÉNÉRALE

Val d'Oise Habitat, engagé dans différents processus de transformation, a décidé de recourir aux services d'un Manager de Transition pour l'accompagner dans la réorganisation de l'office liée à l'intégration du patrimoine valdoisien de l'OPIEVOY et du transfert des salariés.

Gilles Baillou, du cabinet GBA Consulting a été retenu pour assurer cette mission spécifique en qualité de « Directeur Général Projets ».

Accompagné de **Séverine Leplus**, nouvelle Secrétaire Général de Val d'Oise Habitat, ils devront proposer et mettre en œuvre les décisions stratégiques engageant l'avenir de VOH pour aboutir à un Office structuré et performant capable de répondre au mieux aux attentes de nos locataires.

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Une solution pour faciliter vos démarches !

Lors de la première quinzaine de janvier, une lettre nominative a été envoyée par Val d'Oise Habitat.

Cette lettre contient toutes les démarches à effectuer afin de souscrire au prélèvement automatique.

Que vous soyez parti en congés, en déplacement professionnel... le prélèvement automatique vous garantit un règlement simplifié mais surtout une économie de temps.

Pour souscrire à ce moyen de paiement, il faudra nous renvoyer le Mandat de Prélèvement SEPA joint au courrier grâce à la lettre T mise à disposition, le tout accompagné de votre RIB.

En ce qui concerne les nouveaux locataires de Val d'Oise Habitat suite au transfert de patrimoine de l'OPIEVOY qui souhaitent rétablir le prélèvement automatique pour le paiement de votre loyer, il vous est demandé de nous renvoyer au plus tôt les informations demandées afin que celles-ci soient traitées. Cela rendra ce moyen de paiement opérationnel pour le moins de février. En ce qui concerne le paiement du mois de janvier 2017, celui-ci devra obligatoirement être payé en TIP ou autre moyen d'encaissement (virement, chèque, paiement en ligne).

Mandat de Prélèvement SEPA (SEPA Direct Debit Mandate)

Préleveur (Creditor) (RIB) **Mandataire (Debtor)**

En signant ce formulaire, vous autorisez le **Préleveur** à effectuer des prélèvements à votre **Banque**. By signing this mandate form, you authorize **Debtor** to send instructions to your bank to debit your bank account in accordance with the instructions from **Creditor**.

Vous soumettez à votre banque l'ordre de paiement de votre loyer. Vous soumettez à votre banque l'ordre de paiement de votre loyer. You have put your bank to the test to ensure that the instructions provided to your bank are correct and that your bank will debit your account in accordance with the instructions provided to your bank.

Préleveur (Creditor) (RIB) **Mandataire (Debtor)**

1. Informations du Préleveur (Creditor) **2. Informations du Mandataire (Debtor)**

3. Informations du Compte (Bank Account) **4. Informations du Prélèvement (Debit)**

5. Informations du Mandataire (Debtor) **6. Informations du Prélèvement (Debit)**

7. Informations du Prélèvement (Debit) **8. Informations du Prélèvement (Debit)**

9. Informations du Prélèvement (Debit) **10. Informations du Prélèvement (Debit)**

11. Informations du Prélèvement (Debit) **12. Informations du Prélèvement (Debit)**

13. Informations du Prélèvement (Debit) **14. Informations du Prélèvement (Debit)**

15. Informations du Prélèvement (Debit) **16. Informations du Prélèvement (Debit)**

17. Informations du Prélèvement (Debit) **18. Informations du Prélèvement (Debit)**

19. Informations du Prélèvement (Debit) **20. Informations du Prélèvement (Debit)**

21. Informations du Prélèvement (Debit) **22. Informations du Prélèvement (Debit)**

23. Informations du Prélèvement (Debit) **24. Informations du Prélèvement (Debit)**

25. Informations du Prélèvement (Debit) **26. Informations du Prélèvement (Debit)**

27. Informations du Prélèvement (Debit) **28. Informations du Prélèvement (Debit)**

29. Informations du Prélèvement (Debit) **30. Informations du Prélèvement (Debit)**

31. Informations du Prélèvement (Debit) **32. Informations du Prélèvement (Debit)**

33. Informations du Prélèvement (Debit) **34. Informations du Prélèvement (Debit)**

35. Informations du Prélèvement (Debit) **36. Informations du Prélèvement (Debit)**

37. Informations du Prélèvement (Debit) **38. Informations du Prélèvement (Debit)**

39. Informations du Prélèvement (Debit) **40. Informations du Prélèvement (Debit)**

41. Informations du Prélèvement (Debit) **42. Informations du Prélèvement (Debit)**

43. Informations du Prélèvement (Debit) **44. Informations du Prélèvement (Debit)**

45. Informations du Prélèvement (Debit) **46. Informations du Prélèvement (Debit)**

47. Informations du Prélèvement (Debit) **48. Informations du Prélèvement (Debit)**

49. Informations du Prélèvement (Debit) **50. Informations du Prélèvement (Debit)**

51. Informations du Prélèvement (Debit) **52. Informations du Prélèvement (Debit)**

53. Informations du Prélèvement (Debit) **54. Informations du Prélèvement (Debit)**

55. Informations du Prélèvement (Debit) **56. Informations du Prélèvement (Debit)**

57. Informations du Prélèvement (Debit) **58. Informations du Prélèvement (Debit)**

59. Informations du Prélèvement (Debit) **60. Informations du Prélèvement (Debit)**

61. Informations du Prélèvement (Debit) **62. Informations du Prélèvement (Debit)**

63. Informations du Prélèvement (Debit) **64. Informations du Prélèvement (Debit)**

65. Informations du Prélèvement (Debit) **66. Informations du Prélèvement (Debit)**

67. Informations du Prélèvement (Debit) **68. Informations du Prélèvement (Debit)**

69. Informations du Prélèvement (Debit) **70. Informations du Prélèvement (Debit)**

71. Informations du Prélèvement (Debit) **72. Informations du Prélèvement (Debit)**

73. Informations du Prélèvement (Debit) **74. Informations du Prélèvement (Debit)**

75. Informations du Prélèvement (Debit) **76. Informations du Prélèvement (Debit)**

77. Informations du Prélèvement (Debit) **78. Informations du Prélèvement (Debit)**

79. Informations du Prélèvement (Debit) **80. Informations du Prélèvement (Debit)**

81. Informations du Prélèvement (Debit) **82. Informations du Prélèvement (Debit)**

83. Informations du Prélèvement (Debit) **84. Informations du Prélèvement (Debit)**

85. Informations du Prélèvement (Debit) **86. Informations du Prélèvement (Debit)**

87. Informations du Prélèvement (Debit) **88. Informations du Prélèvement (Debit)**

89. Informations du Prélèvement (Debit) **90. Informations du Prélèvement (Debit)**

91. Informations du Prélèvement (Debit) **92. Informations du Prélèvement (Debit)**

93. Informations du Prélèvement (Debit) **94. Informations du Prélèvement (Debit)**

95. Informations du Prélèvement (Debit) **96. Informations du Prélèvement (Debit)**

97. Informations du Prélèvement (Debit) **98. Informations du Prélèvement (Debit)**

99. Informations du Prélèvement (Debit) **100. Informations du Prélèvement (Debit)**



QUESTION DE LOCATAIRE

Pierre M : Quand la densification de la résidence l'Echiquier à Cergy sera-t-elle finie?

Réponse de Val d'Oise Habitat : Les travaux de densification de la résidence l'Echiquier devraient s'achever durant le mois d'avril ou de mai. Aux 170 logements déjà existants 19 logements seront ajoutés

ainsi qu'une loge et 1 Local Commun Résidentiel. Nous vous informerons de la fin officielle des travaux sur notre facebook ou directement sur notre site internet dans la rubrique actualité.



Si vous souhaitez poser votre question, rendez-vous sur notre page facebook !



⚠ RETARDATAIRES ENQUÊTE SLS

Pour les locataires n'ayant pas encore répondu ou ayant répondu de façon incomplète à l'enquête SLS, nous vous rappelons que cette procédure est obligatoire. Vous avez notamment reçu une relance, puis un courrier de mise en demeure afin d'obtenir votre réponse.

Nous vous prions donc de bien vouloir nous retourner votre réponse grâce à l'enveloppe T qui vous a été fournie.

La loi prévoit des sanctions financières en cas d'absence de réponse ou de réponse incomplète à savoir :

- Une pénalité de 22.87 € pour non réponse ou réponse incomplète (non remboursable).
- La facturation automatique d'un Supplément de Loyer de Solidarité chaque mois au taux maximum jusqu'à restitution de l'enquête.

A noter que ces frais sont cumulables et s'ajoutent au loyer et aux charges déjà facturés : ils seront prélevés en même temps que votre loyer ou seront ajoutés à votre TIP. Vous prenez donc le risque que votre paiement soit rejeté par votre banque, et qu'une dette locative importante se constitue rapidement.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

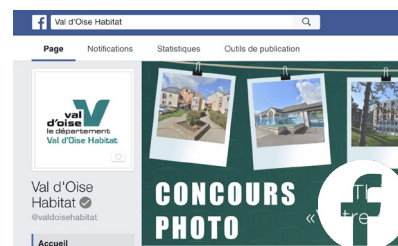
VOH ET SES RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis le printemps dernier, Val d'Oise Habitat vous invite à suivre son actualité, à partager les événements importants et à vous exprimer sur sa page Facebook.

Plusieurs centaines de personnes nous suivent déjà, rejoignez-nous !

Notre présence sur les réseaux sociaux s'est notamment élargie avec notre arrivée sur twitter depuis juillet 2016 :

@valdoisehabitat.



Commerces à louer

ICI, A LOUER

2 locaux commerciaux

98,85 m² **67,07 m²**

Appellez au **N° 01 34 41 72 67**

Val d'Oise Habitat

ECOUEN

Votre bailleur met à votre disposition 2 commerces à louer dans la ville d'Ecouen ayant pour superficies respectives : 98,85m² et 67,07 m².

Situés au 14 place de l'Eglise, ces commerces tous neufs n'attendent que vous !

Renseignements : **+** d'infos en appelant le **01 34 41 72 67**

ÉVITER LA SUSPENSION DES APL*

*APL : Aide personnalisée au logement

La réglementation prévoit que le montant des aides CAF à la personne (dont l'APL et l'AL) soit établi à partir de la déclaration fiscale : le centre des impôts transmet ces informations, vous évitant ainsi de remplir une déclaration de ressources.

Il arrive cependant que le centre des impôts ne puisse fournir la totalité des informations nécessaires au calcul de vos droits et, dans ce cas, la CAF vous enverra une déclaration de ressources à compléter. **Nous vous conseillons donc de fournir les informations demandées très rapidement afin d'éviter une suspension du versement de vos prestations pendant quelques mois.**

En règle générale, et afin d'éviter tout retard dans le versement de vos prestations et des allocations logement en particulier, nous vous invitons :

- à déclarer immédiatement à la CAF tout changement de situation familiale ou de ressources,
- à répondre le plus rapidement possible en cas de demande d'informations complémentaires par la CAF, notamment sur les ressources de toutes les personnes majeures du foyer,
- à effectuer votre déclaration fiscale au centre des impôts, et ce même si vous avez perçu peu, ou pas de revenus, afin que soit établi un avis de non-imposition.

Pour plus d'informations vous pouvez notamment :

Prendre rendez vous avec les chargés des prestations ou travailleurs sociaux de la CAF en les contactant par téléphone au 0820 25 95 10 (l'antenne CAF la plus proche de votre domicile)



Aller sur www.caf.fr (ou encore sur l'application mobile) pour effectuer certaines démarches en ligne si vous êtes allocataire ou obtenir des informations sur les aides qui existent et effectuer des tests d'éligibilité si vous n'êtes pas allocataires.

LE PAIEMENT EN LIGNE EST DISPONIBLE !

Une fonctionnalité simple d'utilisation et pratique pour gérer son solde locataire !

Depuis le mois de novembre, le paiement en ligne vous aide dans votre gestion financière : vous pouvez régler le montant exact annoncé sur votre avis d'échéance, mais vous pouvez également choisir de payer ce montant en plusieurs fois et ce en choisissant la somme que vous souhaitez régler à chaque fois.

Un jeu d'enfant pour régler votre avis d'échéance : rentrez vos identifiants, choisissez votre moyen de paiement, puis renseignez vos coordonnées bancaires et le tour est joué !

Pour plus d'informations rendez-vous sur notre site Internet ou référez vous à la fiche d'information envoyée avec votre avis d'échéance du mois de novembre.

Infos PRATIQUES



Les courriers doivent être adressés à **VOS AGENCES RESPECTIVES**. Adresses et contacts sur notre site.



Le formulaire de demande de logement est disponible sur www.demande-logement-social.gouv.fr

RAPPEL : votre gardien est votre interlocuteur privilégié.



Vous avez une demande concernant votre logement, un problème technique ou une réclamation, **retrouvez les coordonnées de votre agence sur valdoisehabitat.fr**

Les agences sont ouvertes du lundi au vendredi.

LA ZAC D'ALÇON EN CHANTIER - MENUCOURT

Un nouvel écoquartier emblématique de l'habitat social de demain.

Val d'Oise Habitat livrera en février 2017, 70 logements diversifiés situés à Menucourt, rue de la clé des champs, dans la plaine agricole à la lisière entre espaces bâtis et espaces naturels du bois de l'Hautil et de la forêt d'Orient, ces logements représentent le futur du logement social.

Conçu dans un objectif ambitieux de développement durable sur le thème de l'eau et de l'énergie, cette opération est certifiée « Très haute performance



énergétique» (BBC Effinergie et CERQUAL Habitat&Environnement).

Ce projet s'inscrit dans un ensemble de constructions totalement dévolu à l'habitat, par l'aménageur Cergy-Pontoise Aménagement dans la ZAC d'Alçon.

Au sein d'un écoquartier de 15 hectares à l'Ouest de Menucourt, a programmé en phase 1 :

- L'aménageur a fait le pari de la mixité sociale avec : 89 logements en accession (CFH – Les Nouveaux Constructeurs), livraison 2016
- Construction en cours de 70 logements locatifs sociaux par Val d'Oise Habitat selon 3 typologies : 22 collectifs, 37 intermédiaires (passifs : BBC+) et 11 individuels sur une surface totale habitable 5129 m².

La répartition des logements Val d'Oise Habitat est la suivante : 4 T1, 14 T2, 27 T3, 15 T4, 3 T4, 7 T5.
Le stationnement prévoit 51 places en surface et 33 en sous-sol.

PLAN : NOS CONSTRUCTIONS DANS LE PLAN DE COMPOSITION URBAINE



FAÇADE SUD INTERMÉDIAIRES C & D 1/200

Les bâtiments compacts ont été conçus pour répondre aux concepts de l'architecture bioclimatique en favorisant le cycle de l'eau et en établissant une relation visuelle forte entre paysage et bâti : logements économes, bien exposés utilisant des énergies renouvelables, insérés harmonieusement dans le paysage au bord du parc du Talweg.



ATELIER AGMP ARCHITECTE
COORDINATEUR DU PROJET
MICHEL GUTHMANN



L'ATELIER DES COMPAGNONS BÂTISSEURS - SARCELLES



L'atelier des Compagnons Bâisseur est installé depuis le printemps 2016 dans la maison des solidarités (ancienne école Romain Rolland en cours de rénovation), Allée de Broglie à Sarcelles.

Elle accueille notamment différentes associations telles que la Croix-Rouge.

L'atelier propose :

- Des dépannages pédagogiques sur des bricolages du quotidien,
- Des prêts d'outils gratuit : l'outilthèque
- Des chantiers d'auto-réhabilitation accompagnés (ARA) pour vous aider à faire vos travaux,
- Des animations collectives hebdomadaires gratuites et ouvertes à tous. Ces animations

suivent notamment une programmation mensuelle (contactez l'atelier pour plus d'informations sur les ateliers du moment).

Ainsi, une famille d'une des résidences de Val d'Oise Habitat réalise actuellement un chantier avec l'aide des compagnons bâtisseurs. Peinture de la cuisine, des toilettes et des chambres, remplacement de la faïence de la salle de bains ou encore changement des joints d'étanchéité, une multitude d'interventions est prévue.

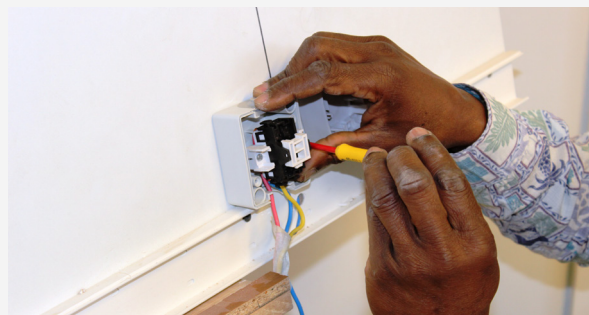
Riche et ludique, cet atelier a réuni 132 personnes lors de ses dernières animations collectives.

Venez profiter de cette opportunité et apprenez à bricoler avec les Compagnons Bâisseurs !

Infos Pratiques !

Une permanence pour prise de rendez-vous et demande d'informations est proposée tous les vendredis de 9h à 17h sur place.

L'animatrice habitat des compagnons Bâisseurs, Laure, sera également à même de vous renseigner et de répondre à vos questionnements au 06 21 56 04 55. Vous pouvez enfin contacter l'atelier au 01 75 94 10 17 ou au 06 34 56 44 76.



LA RESSOURCERIE - VILLIERS LE BEL

Un nouveau lieu unique de réemploi, de formation et d'emploi dans le Val d'Oise.

La toute première ressourcerie de Villiers-le-Bel a ouvert ses portes en septembre 2016 dans le quartier des Carreaux. Une boutique de 200m² reposant sur l'économie sociale et solidaire : bienvenue à la ressourcerie. Il s'agit notamment ici de proposer des objets variés, collectés auprès des habitants ou aux pieds des immeubles, remis à neuf et vendus à très bas prix.

Par la création de ce lieu, l'agglomération Roissy Pays de France vise à remplir plusieurs objectifs tels que la réduction des déchets, l'emploi et l'insertion professionnelle. Ainsi, cette nouvelle ressourcerie emploie déjà 12 personnes en formation et en insertion professionnelle, encadrées par deux référents techniques d'Imaj95.

Du porte-à-porte ayant été réalisé auprès des locataires des résidence Puits-la-Marnière et la Fauconnière, la ressourcerie offre déjà un large choix d'objets qui pourrait bien vous surprendre !

Info' pratiques

Boutique ouverte les lundis et vendredis de 14h à 18h et les mercredis et samedis de 10h à 13h puis de 14h à 18h. (dépôt des objets durant ces horaires)

Objets très encombrants : un ramassage à domicile peut être effectué le 3ème jeudi de chaque mois.

6 allée de la Fontaine, 95400 Villiers le Bel



LE PÈRE NOËL À LA SÉBILLE



Fidèle à l'année précédente, l'Association de la Sébille a décidé de réitérer sa fête autour du Père Noël. Tous les locataires de Val d'Oise Habitat ont donc pu, s'ils le souhaitaient, profiter de cet événement qui s'est déroulé le **10 décembre 2016** sur la place du Haut de Gency, à Cergy Saint Christophe.

Cette journée ouverte à tous a été riche en surprises ! En effet, avec un planning très chargé, cet événement a proposé différents types d'animations de 14h à 18h30. De quoi émerveiller les petits comme les grands avec l'arrivée du Père Noël en calèche, mais aussi toutes sortes d'activités telles que du quad, du poney, des jeux géants en bois ou encore la décoration du sapin géant de la Place !

Enfin, le goûter offert par l'association et par les commerçants de la Place, la remise des prix du concours de balcons décorés et les spectacles présentés ont fait de cette journée un moment convivial et inoubliable !

CAMPAGNE DE PROPRETÉ - GONESSE



Durant plus d'un mois, Val d'Oise Habitat a participé à une campagne de propreté en collaboration avec l'agglomération de Roissy-Pays-de-France.

Le but ? Sensibiliser les locataires vis-à-vis du respect de l'environnement et du tri.

Cette action a débuté au sein de la résidence la Fauconnière, le lundi 14 novembre, par du porte à porte afin d'aborder différents points avec les résidents :

- La bonne utilisation des BAV qui remplacent maintenant les containers poubelles. Avec notamment le rappel des types de sacs poubelle à utiliser : au maximum des sacs de 50L, sinon ils ne rentrent pas dans les BAV.
- Les nouvelles règles de tri : avant le recyclage du plastique ne concernait que les bouteilles alors qu'aujourd'hui tous les emballages sont acceptés.
- La déchetterie : c'est uniquement à cet endroit qu'on peut déposer ses encombrants et il ne faut donc pas entasser ses vieux meubles près des BAV.
- La présentation de la ressourcerie de Villiers-le-Bel ;
- Les conséquences du jet de nourriture qui peut attirer des rongeurs et des pigeons et même favoriser la transmission de maladies.

En plus des conseils pratiques, un kit a été distribué aux locataires pour les aider dans l'appropriation de ce nouveau fonctionnement. Celui-ci contenait des sacs poubelles, des sacs de tri, diverses brochures ainsi qu'un calendrier 2017.

D'autres campagnes de sensibilisation verront le jour prochainement avec l'objectif d'améliorer votre cadre de vie.

CRÉATION D'UN JEU - REINETTES

L'association le Jeu Pour Tous - en partenariat avec la ville de Cergy, la Maison de quartier de l'Axe majeur Horloge mais aussi d'autres partenaires tels que Val d'Oise Habitat - vous proposera bientôt de participer à la réalisation d'un jeu de carte innovant !

Le concept ? S'informer, débattre et échanger pour créer ensemble, sur un quartier de Cergy, un jeu de cartes qui permettra de découvrir des femmes et des hommes exemplaires, connus et méconnus, choisis pour la variété de leur milieu, culture et domaines d'actions.

Ce jeu de 56 cartes mettant en avant 28 femmes et 28 hommes méritant d'être connus pour leurs «grands accomplissements», permettra de sensibiliser à la diversité culturelle. Coluche ? Gandhi ? Gaëlle Amand ? A vous de proposer des personnes remarquables et d'aider dans la construction de ce projet !

Si vous êtes intéressés ou vos enfants, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'association le Jeu Pour tous en appelant le 09 84 13 08 57.





LIVRAISON

95 logements, des services à la carte, le tout au sein d'une maison intergénérationnelle, c'est la résidence Jacques Brel. En partenariat avec Les Maisons de Marianne, la livraison de cet ensemble de logements, situé au 5 rue John Lennon, est prévue pour janvier 2017.

**JACQUES BREL,
MONTIGNY LES CORMEILLES**

UN MOMENT DE VIE PROFESSIONNELLE D'UNE RESPONSABLE D'AGENCE

Lydie Thierry, responsable d'agence du secteur Est, a accepté de nous consacrer un peu de temps. L'interview du service communication pour ce journal numéro 35 vous apportera donc une plus grande visibilité de son métier.

Service Com : Quelle formation avez-vous suivie pour occuper ce poste ?

Lydie Thierry : Je n'ai pas suivi de formation spécifique pour occuper ce poste. C'est ma motivation, l'expérience et les compétences que j'ai développées sur le terrain tout au long de ma carrière qui m'ont permis de devenir responsable d'agence. L'investissement est une valeur reconnue au sein de Val d'Oise Habitat.

SC : C'est aussi une question de compétences ! C'est tout de même un poste avec de nombreuses responsabilités, ce n'est pas trop lourd au quotidien ?

LT : Il est évident que ma charge de travail est lourde et que mes missions sont très diversifiées. J'ai souvent plusieurs projets et/ou dossiers en cours, mais j'apprécie mon métier pour ces

raisons et pour les responsabilités qui en découlent. J'assume et je m'épanouie pleinement dans mes fonctions.

SC : C'est le principal ! Et depuis combien de temps travaillez-vous chez Val d'Oise Habitat en tant que responsable d'agence ?

LT : Cela fait maintenant plus de quatre ans et demi. Pour être plus

« Je n'ai pas le temps de m'ennuyer dans mon travail, il y a toujours une multitude de choses différentes dont il faut s'occuper ! »

précise, je suis responsable de l'agence EST depuis le 1er avril 2012, une date que je ne risque pas d'oublier puisque j'ai directement pensé à un poisson d'avril !

SC : Oui c'est sûr que c'est facile à retenir une date comme celle-ci !



Quelles sont les activités principales qui rythment votre quotidien ?

LT : Au quotidien, j'assure l'animation d'une équipe pluridisciplinaire ainsi que le management de projet,

la gestion budgétaire du secteur Est, le suivi et le contrôle des activités réalisées, l'attribution de logements, la gestion locative et précontentieuse, ou encore la représentation de Val d'Oise Habitat auprès des collectivités locales...

SC : Un poste avec une grande pluralité des activités à ce que je vois ! Et qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

LT : C'est justement toutes ces missions qui rendent mon poste attractif. J'apprécie particulièrement le volet managérial que se soit au niveau de mes équipes ou des grands projets. J'apprécie également l'autonomie, les responsabilités et la confiance que me porte ma direction.

SC : En parlant de projet, quel est le dernier gros projet sur lequel vous avez collaboré ?

LT : Tout récemment, j'ai participé à la création de la



Madame Thierry Lydie,
responsable d'agence du
secteur Est.

première ressourcerie du Val d'Oise ! Un important projet en partenariat avec l'agglomération de Roissy-Pays-de-France qui a abouti avec succès à l'ouverture de cette ressourcerie à Villiers-le-Bel en septembre dernier ! Depuis son ouverture, la ressourcerie a déjà pu embaucher 12 collaborateurs dans le cadre de l'insertion professionnelle.

SC. : Un superbe projet avec de belles valeurs d'ailleurs ! Merci pour le temps que vous nous avez consacré !

GARGES-LÈS-GONESSE RÉHABILITATION DE COMMUNE DE PARIS



UNE RÉSIDENCE TRANSFORMÉE ↗

En chantier depuis 2015, la résidence Commune de Paris, à Garges-lès-Gonesse, vient d'achever sa mue.

En effet, que ce soit grâce au ravalement des façades, à l'installation de rampes d'accès ou encore avec la rénovation des halls et ascenseurs, la résidence est aujourd'hui méconnaissable.

Cependant les travaux ne sont pas finis, la deuxième tranche débutant bientôt. Il est également prévu de passer à la résidentialisation de Commune de Paris en se concentrant notamment sur les espaces extérieurs : aménagement des squares, plantation de végétations, amélioration de l'éclairage extérieur... Fin 2018, Commune de Paris sera donc une résidence totalement transformée pour le plus grand plaisir de ses locataires !

BONNES RÉOLUTION DE 2017

ENSEMBLE POUR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE

Le «bien-vivre ensemble» s'inscrit dans une démarche où les actions quotidiennes permettent l'amélioration du cadre de vie au sein des résidences.

2017 PLACÉ SOUS LE SIGNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans toutes ses activités, l'homme produit des déchets. Il peut s'agir de déchets liés à sa vie quotidienne (ordures ménagères), ou bien de déchets liés à ses activités économiques.

Dans tous les cas, on ne peut pas ignorer ces déchets et les déverser dans la nature car celle-ci ne peut pas en détruire certains comme le verre, le plastique...sans compter tous les produits toxiques contenus dans les déchets agricoles et industriels.

Une partie de ces déchets est réutilisée, mais une grande majorité d'entre eux est tout bonnement enterrée ou stockée.

Réutiliser veut dire les transformer pour qu'ils soient à nouveau utiles. Cela permet de moins solliciter les ressources de la planète, car elles ne sont pas illimitées!

COMMENT SONT VALORISÉS LES DÉCHETS?

Les déchets valorisés peuvent servir à produire de l'énergie en étant incinérés. Ils peuvent aussi produire de la terre (le compostage), ou bien être recyclés en de nouveaux matériaux.

C'est pour cette raison que le tri sélectif des ordures ménagères est si important.

A l'heure actuelle, seuls 40% des ordures ménagères sont valorisées. L'objectif du tri sélectif est de séparer les déchets qui peuvent être recyclés de ceux qui ne le sont pas.

Les déchets ordinaires, comme les restes des repas, sont non recyclables. Certains seront transférés pour être brûlés alors que d'autres seront mis en décharge.

Pour une bonne mise en place du tri sélectif, il convient

de mettre dans une autre poubelle tout ce qui peut être recyclé, c'est-à-dire:



POUBELLE - JAUNE

- les papiers
- les journaux
- les magazines
- les imprimés
- les emballages plastique
- les emballages en carton
- les emballages métalliques

Ceux-ci serviront à créer d'autres produits. Une bouteille en plastique par exemple pourra être lavée, broyée, puis fusionnée pour produire une nouvelle matière utilisable dans la confection des vêtements, des tuyaux, des couettes, des matelas etc....



POUBELLE - VERTE

Le verre doit faire l'objet d'un traitement spécial lui aussi. Il existe des containers spécifiques un peu partout dans les villes. Il faut savoir que le verre est recyclable à l'infini, c'est-à-dire qu'avec une seule bouteille on pourra toujours recréer une autre bouteille.

DÉCHETS DANGEREUX ET ENCOMBRANTS

Certains objets ne peuvent toutefois pas être jetés à la poubelle. C'est le cas par exemple de tous les objets encombrants et dangereux (huile de vidange, gravats...), qui doivent être transportés à la déchetterie, ou bien encore des médicaments, qui une fois périmés doivent être ramenés à la pharmacie. Pensez aussi à rapporter vos piles usagées au supermarché ou au vendeur chez qui vous les avez achetées.

Incorporons le tri sélectif dans nos bonnes résolutions pour l'année 2017 et participons à la protection de l'environnement!

UNE CUISINE SAVOUREUSE ANTI-GASPI

Cannellonis de poireaux et crème de potimarron, soupe de chocolat blanc et coulis de bananes, consommé de volaille et brunoise de carottes... voici les recettes que vous proposent de grands chefs réputés avec le concours de la région Île de France.

La différence ? Toutes ces recettes originales sont faites à base de restes alimentaires. Le tout, pour sublimer nos déchets et limiter le gaspillage alimentaire.

Retrouvez ces 10 recettes anti gaspi sur le site iledefrance.fr/fil-actus-region/10-recettes-chefs-gaspiller-moins.

Chaque recette à la portée de tous est expliquée en images étape par étape et téléchargeable.

Nous, pour cette nouvelle année nous allons tester «la Guimauve à la Fraise».



ESPACE DETENTE

	7		4				
		9		1	3		6
		6			5	3	7
	6		1	3			2
	1			8		3	
5				9	2		8
3		7	2			1	
4			9	5		2	
					1		4



LE COUP DE CŒUR DE VOH

Notre coup de cœur, pour ce journal numéro 35, se porte sur l'ouverture d'une Maison de services au public (MSAP) dans l'enceinte de la gare d'Ermont-Eaubonne, au premier semestre 2017.

Dans ce lieu unique à plusieurs guichets, des agents vous apporteront une aide dans toutes vos démarches au quotidien : une billetterie grandes lignes, les services de la Poste, de la CAF, de la CPAM, de Pôle emploi et l'état-civil. Une sixième en Val d'Oise.



d'infos sur www.maisondeservicesaupublic.fr



**Maison
de services
au public**

L'AUTRE MONDE

RETROUVER CE STRIP DE LA BD «PHIL ET SOF» DANS L'ALBUM DE CHRISTIAN MAUCLER AUX ÉDITIONS TARTAMUNDO



Les punaises de lits

Comment s'en débarrasser ?



Les punaises de lits, petits insectes de 5 à 7 millimètres à l'âge adulte se retrouvent dans les logements, les lits, les canapés. Il faut à tout prix s'en débarrasser !